



Couverture d'assurance ambulancière pour les étudiants

Si votre enfant a dû être transporté en ambulance à la suite d'une maladie ou d'une blessure survenue à l'école ou lors d'une activité scolaire, la demande de remboursement des frais d'ambulance peut être présentée dans le cadre du régime d'assurance accident universelle pour les élèves souscrit par votre division scolaire.

Dans le cadre du régime d'assurance accident universelle pour étudiants, une garantie couvrant les frais d'ambulance est offerte aux étudiants admissibles et peut être utilisée en **cas d'accident OU de maladie**. Les frais engagés jusqu'à 12 mois après la date de l'accident ou de la maladie sont admissibles et sont assujettis à un maximum de 2 000 \$ par étudiant ou personne à charge assuré(e) par incident.

Si votre enfant ou votre pupille a eu besoin d'une ambulance pendant ses heures de classe ou dans le cadre d'une activité scolaire, assurez-vous de présenter la demande de remboursement par l'entremise du régime d'assurance accident universelle pour étudiants.

Comment présenter une réclamation

Il faut aviser Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. **dans les 90 jours suivant la date de l'accident**.

Les frais et les reçus doivent d'abord être soumis à tous les autres assureurs; une fois le relevé des prestations reçu, veuillez le transmettre à ce régime accompagné des copies des frais et des reçus.

Rendez-vous sur le site **www.hubinternational.com/MSBAParentPortal** et cliquez sur « Universal Student Accident Insurance » pour imprimer un formulaire de réclamation.

Vous pouvez également composer sans frais le 1-800-266-5667 ou envoyer un courriel à **SpecialMarkets-Claims@ia.ca** pour signaler la réclamation.

Envoyez le formulaire de réclamation dûment rempli par la poste ou par courriel. N'oubliez pas d'indiquer le numéro de police : **100005613** :

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.
Service des réclamations
400 – 988 Broadway W, PO Box 5900 Vancouver BC, V6B 5H6
SpecialMarkets-Claims@ia.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le régime d'assurance accident universelle pour les élèves, veuillez consulter le portail des parents de la MSBA à l'adresse **www.hubinternational.com/MSBAParentPortal**.

AVERTISSEMENT : Le contenu du présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne constitue ni une offre de couverture, ni un conseil médical ou juridique. Il ne contient qu'une description partielle des avantages du régime ou du programme et ne constitue pas un contrat. Veuillez consulter la police d'assurance pour obtenir tous les détails. En cas de contradiction entre votre police d'assurance et les présentes informations, les documents de la police prévaudront toujours.



Student Ambulance Coverage

If your child needed an ambulance due to sickness or an injury while at school or participating in a school activity, the ambulance claim can be submitted through the Universal Student Accident Insurance plan secured by your School Division.

Through the Universal Student Accident Insurance plan, there is an Ambulance Expense Benefit for eligible students and can be used due to an **accident OR sickness**. Expenses incurred up to 12 months after the date of the Accident or Sickness are eligible and are subject to a maximum of \$2,000 per insured student/ward per incident.

If your child/ward needed an ambulance during school/school activity, be sure to submit the claim through the Universal Student Accident Insurance plan.

How to Claim

Industrial Alliance Insurance and Financial Service Inc. must be notified **within 90 days** of the date of the injury.

Expenses/receipts are to be submitted to all other insurance carriers first; once the Explanation of Benefits is received, please forward it to this plan with copies of the expenses/receipts.

Visit: www.hubinternational.com/MSBAParentPortal and go to 'Universal Student Accident Insurance' to print a claim form.

You can also call toll free 1-800-266-5667 or email **SpecialMarkets-Claims@ia.ca** to report the claim.

Submit the completed claim form by mail or email. Be sure to note/mention the policy number: **100005613**:

INDUSTRIAL ALLIANCE INSURANCE AND FINANCIAL SERVICES INC.

Claims Department

400 – 988 Broadway W, PO Box 5900

Vancouver, BC, V6B 5H6

SpecialMarkets-Claims@ia.ca

For additional information on the Universal Student Accident Insurance plan, please visit the MSBA Parent Portal at www.hubinternational.com/MSBAParentPortal.

DISCLAIMER: The material in this document is for informational purposes only and is neither an offer of coverage or medical or legal advice. It contains only a partial description of plan or program benefits and does not constitute a contract. Please refer to the policy for complete details. In case of a conflict between your policy and this information, the policy documents will always govern.

Rev; 08/2026